



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 30 MARS 2009

### Délibération n° 09/12 relative à l'attribution de subventions en faveur des groupements de commerçants - artisans des Landes

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le 30 mars 2009,

Sur proposition du Président,

#### DECIDE

La poursuite de sa politique de soutien aux Groupements de commerçants et artisans landais et attribuée

- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Commerçants et Artisans Montois pour l'organisation du Salon du Mariage 2009 ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Commerçants et Artisans Montois pour l'organisation de la solderie de Nahuque 2009 ;
- une subvention de 500 € à l'Association des Commerçants et Artisans de Geaune pour l'organisation de la foire aux chevaux 2009 ;
- une subvention de 1 000 € à l'Association des Commerçants de la zone artisanale de Pédebert à Hossegor pour la vente au déballage de Pâques 2009 ;
- une subvention de 500 € à l'Association des Commerçants de Biscarrosse Plage pour l'organisation des Fêtes de Pâques 2009 ;
- une subvention de 1 000 € à l'Association des commerçants de Vicux-Boucau pour l'organisation de la quinzaine commerciale de Pâques 2009 ;
- une subvention de 1 000 € à l'Association des commerçants de Mimizan pour la réalisation d'un magazine intitulé MP5 ;

Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 30 mars 2009

Le Président

Philippe SIMON

